

MODE D'EMPLOI POUR REMPLIR L'ENQUETE OPS/SLS

- Ecrire une seule lettre ou un seul chiffre par case
- **Ecrire en lettres majuscules et en noir** (pas d'encre bleue ni d'autre couleur)
- Ne pas raturer, ne pas barrer les cases ou cadres non utilisés
- Retourner l'enquête sans post-it, agrafes, ni trombones

Situation du locataire, du conjoint, concubin ou colocataire

- **Cadre A1 et B1** : le formulaire indique les informations que nous possédons. Vérifiez si cette situation pré-remplie est exacte, sinon modifiez les informations.
- **Cadre A2 et B2** : remplissez les cadres en utilisant les codes. En cas de nouveau conjoint, remplissez la partie « Nouveaux occupants » en page 2 du document.
- **Cadre A3 et B3** : indiquez vos revenus et allocations mensuels.

Situation des autres occupants du logement et non occupants

Les autres occupants sont les autres personnes qui habitent le même logement, le nom et le prénom des personnes connues sont renseignés. Si la personne n'occupe plus le logement, indiquez sa date de départ.

Pour chaque occupant du logement, indiquez la catégorie socioprofessionnelle, le montant et la nature des revenus en utilisant les codes mentionnés pour les cadres A et B (voir ci-dessus). Indiquez chaque fois les ressources nettes.

(5) Revenu Fiscal de référence : il figure dans votre **avis d'imposition** sur le revenu, dans la rubrique « INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES – Revenu fiscal de référence (25) ». Il suffit de le recopier.

(6) Si la personne est à votre charge, cochez la case. **Une personne à charge** est une personne dont les revenus sont déclarés sur la même déclaration de revenus que le locataire A.

Situation matrimoniale (1)	Code
Célibataire	01
Divorcé(e)	02
PACS	03
Marié(e)	04
Séparé(e)	05
Veuf (veuve)	06
Concubin(e)	08

Catégorie socioprofessionnelle (2)	Code
Agriculteurs exploitants	10
Artisans, commerçant, Chefs d'ent.	20
Cadres	30
Cadres fonction Publique	32
Profession intermédiaires	40
Employés	50
Employés fonction Publique	51
Ouvriers	60
Retraités	70
Sans activité	80
Sans activité : Chômeur	81
Sans activité : Etudiants	84

Contrat de travail (3)	Code
CDD, stagiaire, intérimaire	01
CDI ou fonctionnaire	02
Artisan, commerçant, prof. libérale	06
Chômeur	09
Etudiant	10
Apprenti	11
Retraité	12
Autre inactif	13
Invalide	15

Nature des revenus et ressources (4)	Code
Salaire	11
R.S.A.	14
Prime d'Activité	15
Allocations adultes handicapés AAH	20
Allocation chômage	24
Allocations Education enfant handicapé	25
Allocation de minimum vieillesse (ASPA)	50
Autres allocations (CAF/MSA)	52
Bourse d'étudiant	53
Pension de retraite	61
Pension d'invalidité	62

Titre de civilité (7)	Code
Monsieur	1
Madame	2
Association	A

Lien de parenté (8)	Code
Conjoint	1
Concubin(e)	2
Père	3
Mère	G
Frère	4
Sœur	5
Tierce personne	6
Enfant	7
Grands-parents	8

JOINDRE IMPERATIVEMENT A L'ENQUETE SLS :

1. **La photocopie de votre avis d'impôt 2023** (sur les revenus 2022).
N.B. Si votre revenu 2023 a baissé d'au moins 10 % par rapport à l'année 2022, fournir également toutes pièces justificatives pour **les 12 derniers mois** (bulletins de salaire, attestations POLE EMPLOI...).
2. Le cas échéant, les photocopies des avis d'impôt 2023 sur le revenu (sur les revenus de l'année 2022) de toutes les personnes vivant au foyer et qui ne figurent pas sur l'avis d'imposition du locataire.
3. Le cas échéant, la photocopie de la carte d'invalidité des personnes (autres que le locataire) vivant au foyer.
4. En cas de changement de votre situation familiale par rapport à celle qui figure sur l'avis d'imposition, photocopie des pièces justificatives.

A noter : l'enfant de parents séparés est considéré comme vivant au foyer de l'un et de l'autre parent.

IMPORTANT : ce questionnaire est obligatoire et doit être renvoyé avant le 6 décembre 2023.

Il est important de répondre complètement à ce questionnaire et de joindre les différents avis d'imposition à votre réponse. A défaut, Habitats de Haute-Alsace sera contraint d'appliquer des pénalités selon les modalités imposées par la réglementation, comme indiqué au recto de ce courrier.